



ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MARTIN
ECOLE COLLEGE

15 Place Saint Martin
43190 TENCE 04.71.59.81.79.
Site : ecole-college-st-martin.fr
Courriel école : ec43.priv.tence@ac-clermont.fr
Courriel collège : ce.0430093t@ac-clermont.fr

Tence, le 10 juin 2022

Madame, Monsieur, Chers parents,

Cette année scolaire touche à sa fin. Tout en continuant d'œuvrer au bon fonctionnement de l'établissement, l'équipe éducative prépare la prochaine rentrée. **Vous nous avez porté ou renouvelé votre confiance en inscrivant votre enfant et nous vous en remercions.** Nous allons tout mettre en œuvre pour être à la hauteur des attentes de chacun pour l'année à venir.

Notre ensemble scolaire, école, collège **Saint Martin**, reste un lieu de vie, où les équipes éducatives **continuent à accompagner chacun vers sa propre réussite.** Les **apprentissages fondamentaux restent une priorité, chacun est amené à se dépasser** dans son parcours scolaire. Au-delà de cette réussite scolaire, l'établissement aide le jeune à grandir dans sa personne et l'amène à devenir **un citoyen responsable et fraternel.**

Pour tous, quel que soit le niveau, l'établissement veille à garder une approche bienveillante tout en cultivant au maximum le goût de l'effort et la persévérance qui seront des points d'appui pour entrer dans la vie professionnelle.

Ensemble préparons l'avenir de nos enfants !

A nous retourner pour le 30 juin 2022 :

- **La fiche « Contrat de scolarisation » une par enfant**, (à noter qu'à partir de cette année, le contrat de scolarisation rester valable jusqu'à la classe de 3^{ème}. Vous n'aurez plus à le renvoyer chaque année.
- **La fiche « retour contribution familiale » (un exemplaire par famille).**
- **La fiche « autorisation de prélèvement »** si vous optez pour un prélèvement mensuel de la contribution familiale. (pour les familles ayant déjà fait cette démarche les années précédentes, elle n'est pas à refaire)

Nous vous rappelons que les documents :

- Notice d'information relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données » appelé couramment « **RGPD** »,
- projet d'établissement,
- projet pastoral,
- convention financière,
- règlement intérieur,
- charte éducative de confiance
- et les **liste de fournitures** de l'ensemble scolaire sont disponibles sur notre site www.ecole-college-st-martin.fr ou sur demande auprès de l'accueil de l'établissement.

(les familles de collégiens peuvent commander le colis rentrée sur le site internet Cmaliste, voir le document « liste de fournitures »)

Le secrétariat de l'établissement sera ouvert jusqu'au 11 juillet et rouvrira à partir du lundi 22 Août 2022.
Nous restons à votre disposition en dehors de ces dates par le répondeur téléphonique.

La rentrée aura lieu :

Pour l'école maternelle/primaire : Le jeudi 1 septembre 2022 à 8h30. Vous serez accueilli par l'équipe autour d'un pot offert aux familles par l'APPEL de 8h30 à 9h00.

- Pour les enfants n'ayant jamais été scolarisés, et pour les enfants ayant 2 ans entre le 1^{er} janvier 2022 et le 2 septembre 2022, le vendredi 2 septembre 2022 à partir de 9h00
- Pour les enfants ayant 2 ans entre le 3 septembre 2022 et le 7 novembre 2022, rentrée à l'école le lundi 7 novembre 2022 à 8h30
- Pour les enfants ayant 2 ans entre le 8 novembre 2022 et le 31 décembre 2022, rentrée à l'école le mardi 03 janvier 2023 à 8h30.

Pour le collège :

- Le jeudi 1 Septembre 2022 à 8h20 pour les élèves de 6ème. Un pot de bienvenue sera offert aux familles entre 8h30 et 9h dans l'enceinte du collège. L'équipe éducative des classes de 6ème aura le plaisir de vous y accueillir.
- Le vendredi 2 septembre 2022 à 8h20 pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

Les horaires:

- Pour l'école maternelle/primaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30* à 11h45 et de 13h30 à 16h30

** pour les enfants de PS1, PS2, l'accueil se poursuivra dans leur classe jusqu'à 8h45 maximum.*

- Pour le collège : lundi, mardi, mercredi*, jeudi, vendredi de 8h20 à 12h et de 13h30 à 16h30

**le mercredi de classe les élèves sont libérés à 12h. Tout au long de l'année, tous les élèves du collège seront libérés un mercredi matin sur deux.*

Garderies et études dirigées :

- Pour l'école maternelle/primaire :
 - garderie à partir de 7h15 jusqu'à 8h30 et de 11h45 à 12h00
 - garderie à partir 16h30 jusqu'à 18h00
 - étude dirigée à partir de 16h45 jusqu'à 17h30 pour les cycles 2 et 3 les lundis, mardis et jeudis.

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants il est indispensable de les accompagner jusqu'à la personne qui assure l'étude ou la garderie.

- Pour le collège :
 - accueil à partir de 7h45.
 - étude surveillée de 16h45 jusqu'à 18h00 + une étude encadrée par un enseignant les lundis, mardis et jeudis.

Assurance scolaire : L'établissement ayant signé un contrat avec la mutuelle St Christophe, **tous les élèves sont systématiquement assurés.**

Nous vous souhaitons un agréable été 2022.

Pour l'équipe éducative

M.B. EPALLE
Cheffe d'établissement école

T. GOUDARD
Chef d'établissement collège